

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 3 (1906-1913)

Heft: 4

Artikel: Mélanges d'archéologie genevoise. II

Autor: Martin, Camille

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE GENEVOISE

II

LES PROJETS DE RECONSTRUCTION

DE LA

FAÇADE DE SAINT-PIERRE AU XVIII^{me} SIÈCLE

Au milieu du XVIII^{me} siècle, l'état de la façade de l'ancienne cathédrale de Genève préoccupait à juste titre les magistrats de la ville. Aussi, dès 1749, les Conseils abordèrent-ils sérieusement l'examen des réparations à effectuer à l'édifice. Pendant trois ou quatre ans, les études et les projets les plus divers se succédèrent presque sans interruption¹. Une commission spécialement nommée à cet effet présenta un rapport très complet en deux parties, l'une historique, qui était l'œuvre de J.-L. Calandrini, et l'autre technique, dans laquelle Gabriel Cramer examinait les diverses solutions en présence. Les architectes Billon et Bovet exécutèrent des relevés de l'état actuel de l'édifice; des projets furent jetés sur le papier. On chercha sans succès à faire venir à Genève des experts étrangers. Au bout de deux ans, aucune décision n'étant intervenue, les magistrats genevois, aidés de spécialistes, élaborèrent successivement trois projets; l'un d'eux finit par rencontrer l'approbation des Conseils et fut adopté le 18 mai 1751. On allait se mettre à l'œuvre lorsque, à la fin de septembre, un

¹ On trouvera une relation plus détaillée de cette entreprise, que nous avons brièvement résumée ici, dans notre *Monographie de Saint-Pierre*, actuellement en cours d'impression.

architecte italien, le comte Alfieri, qui se trouvait de passage à Genève, eut l'occasion de voir les plans. Il offrit de les examiner à loisir dès son retour à Turin. Six mois plus tard, les projets « réformés » étaient réexpédiés à Genève. Le Conseil, assemblé au sujet des « petits changements que M. le comte Alfieri a faits aux plans qui ont été adoptés céans », approuva le nouveau plan des façades ouest et nord. Les travaux purent aussitôt commencer.

En se basant sur les seuls documents écrits, la plupart des érudits qui ont raconté l'histoire de la reconstruction de la façade ont accordé peu d'importance aux changements proposés par Alfieri. Selon Edouard Mallet¹, l'ordonnance générale de la réédification est l'œuvre de Lullin de Chateaufvieux et de Calandrini, les deux membres les plus zélés de la commission de Saint-Pierre.

En vérité, il était difficile de se faire une opinion à ce sujet en utilisant seulement des pièces d'archives. Les descriptions des projets mentionnés à diverses reprises par les Registres du Conseil sont trop sommaires pour qu'il soit possible d'en tirer une conclusion impartiale. Seule la comparaison des projets eux-mêmes aurait donné à cet égard des indications positives. Cette opération n'était point irréalisable puisque, par une chance exceptionnelle, toutes ces pièces existent encore, conservées aujourd'hui dans les archives du Service municipal du Vieux-Genève. La plupart des plans et relevés faits à l'occasion de la reconstruction de la façade sont réunis dans deux gros volumes in-folio. Le Recueil n° I porte ce titre : Plans des places des temples de Saint-Germain et de l'Auditoire avec divers plans de l'intérieur et de l'extérieur du temple Saint-Pierre. Le n° II : Divers plans relatifs à la réédification (*sic*) de Saint-Pierre en 1752. Ces plans n'ont jamais été examinés jusqu'à présent avec une attention suffisante. Il ne sera donc pas superflu de donner ici un rapide aperçu du contenu de ces deux volumes et de chercher à identifier les différents projets à l'aide des documents historiques que nous possédons.

¹ *Le temple de Saint-Pierre de Genève*. Extrait de l'*Album de la Suisse romane*, 4^{me} vol. (1846), p. 49.

Cette étude n'aura pas pour seul résultat de rendre la façade de Saint-Pierre à son véritable auteur. Elle jettera aussi un jour assez curieux sur l'état de l'architecture genevoise au XVIII^me siècle, c'est-à-dire à l'époque qui passe pour avoir été l'une des plus brillantes de son histoire.

On reconnaît, à première vue, que plusieurs personnes d'aptitudes très diverses ont exécuté les relevés et les projets contenus dans ces recueils. Un examen plus approfondi permet d'attribuer à sept auteurs différents les pièces les plus importantes. Les dessins exécutés par Alfieri, portant les n^{os} 12 à 32 du Recueil I, sont aisément reconnaissables, grâce aux indications en langue italienne qui accompagnent la plupart d'entre eux. Les autres pièces sont plus difficiles à identifier.

Les n^{os} 4, 5, 11, 49-52, 55-57 du Recueil I sont certainement de la même main. Ils ont été exécutés sur un papier assez ordinaire, le dessin en est très grossier; le rendu très primitif dénote une grande inexpérience. L'un des dessins porte au verso le mot « Minot ». Nous savons qu'un personnage de ce nom a travaillé à diverses reprises pour les Conseils. Il reçoit, le 12 septembre 1749, 94 fl. 4 s. 6 d. « pour quelques plans et dessins pour le temple de Saint-Pierre. ¹ » En 1750, il est chargé de faire « quelques plans de Saint-Pierre où il n'y ait que les principaux traits ²; » d'après ces dessins, Gardelle devait exécuter une eau-forte destinée à accompagner l'abrégé des mémoires imprimé en 1750 ³. En 1752 enfin, Minot reçoit au mois d'août, en deux fois, 81 fl. 4 s. 6 d. ⁴. A partir de ce moment, son nom disparaît des pièces d'archives. Ceux de ses dessins qui ont été conservés doivent tous avoir été exécutés au début des études préliminaires, soit au plus tard en 1749. Les simples relevés (n^{os} 4, 5 et 11) ont été pris afin de mesurer les

¹ *Genève, Arch. d'État.* Reg. de la Chambre des Comptes, vol. 17, p. 5.

² *Genève, Arch. du Vieux-Genève.* Saint-Pierre. Dossier A I, n^o 21 (17 janvier 1750).

³ *Ibid.*, Dossier B VII. État de la dépense pour le temple de Saint-Pierre, p. 3 (15 juin et 22 août 1752).

⁴ *Genève, Arch. d'État.* R. Ch. des C., vol. 98, n^o 4.

surplombements de l'édifice¹ et les projets (n^{os} 40-52, 55-57) correspondent aux passages du rapport de Cramer où il est fait allusion à la façade de Saint-Gervais à Paris. Le paiement de 1752 ne peut se rapporter à ces projets, puisque à ce moment le Conseil était en tractation avec Alfieri depuis plus d'une année et qu'il n'aurait pas eu de raisons pour commander alors de nouvelles études à un dessinateur très médiocre.

Une deuxième série de pièces fait preuve de qualités artistiques un peu plus marquées. Ce sont les n^{os} 53, 54, 58 et 61 du Recueil I et les n^{os} 6-12, 20-25, 27, 34 du Recueil II. Quoique encore dépourvu de finesse, le dessin est un peu moins rudimentaire que dans les feuilles dues à Minot. Les relevés, exécutés très à la hâte et restés d'ailleurs inachevés, sont très inférieurs aux projets, qui sont rendus avec un certain soin. La manière dont le lavis est traité est absolument identique dans les n^{os} 53 et 58, et dans toutes les pièces, les ornements, chapiteaux, cartouches, etc., sont dessinés de la même façon, d'un trait sommaire et mou. On ne peut avoir aucun doute sur la communauté d'origine de toutes ces feuilles, dont l'auteur est certainement Jean-Michel Billon. Cet architecte, dont nous avons déjà eu l'occasion de mentionner le nom, n'est point un inconnu². Né à Genève en 1705, il acquit une certaine notoriété en exécutant, de 1726 à 1735, les plans de la ville et des environs, œuvre fort remarquable dans son genre et qui rend encore aujourd'hui de très grands services. Certains historiens ont reconnu en lui l'auteur du plan de la façade actuelle de Saint-Pierre; nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette supposition. Sans aucun doute Billon n'était pas un simple géomètre; en 1750, il dirigea, à Genève, la construction de la maison Cayla à la Taconnerie³, et en 1751 celle de l'hôtel du résident de

¹ *Genève, Arch. d'État*. Reg. du Cons., vol. 249, p. 450; vol. 250, p. 141 (23 décembre 1749 et 21 mars 1750).

² Sordet. Dictionnaire des familles genevoises. (Mss. de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève). — *Schweizerisches Künstler-Lexikon* (Frauenfeld, 1905, in-8°), t. I, article Billon.

³ *Ibid.*, Reg. Ch. des C., vol. 16, p. 67, 84, 161 (22 février, 24 juin 1741 et 1^{er} décembre 1742).

France, occupé aujourd'hui par la Société de lecture¹. Seule, une étude approfondie — qui ne peut être entreprise ici — permettrait de savoir s'il fit lui-même le plan de ces édifices, qui ne sont pas sans mérite, ou s'il se borna à exécuter les projets d'architectes étrangers. Le fait que Billon dressa les plans de l'église d'Yverdon en 1741 mérite en tout cas d'être signalé¹. Pour la Commission de Saint-Pierre, il exécuta des relevés très nombreux, mais assez peu soignés, qui sont réunis dans le Recueil II. Ce sont les treize élévations et le plan de tout le temple mentionnés dans son mémoire du 15 septembre 1749², et auxquels se rapporte son rapport du mois de juin de la même année³. A cette époque Billon n'avait pas encore fait de plans de construction, car il n'en est pas fait mention dans sa facture. Les projets qui peuvent lui être attribués doivent avoir été exécutés en 1751. L'un (Recueil I, nos 53, 54 et 61) paraît être le premier projet présenté au Conseil le 16 février 1751, par Lullin et Calandrini. A ce moment l'opinion de la majorité était plutôt favorable à la conservation intégrale du monument. Le projet Billon ne diminue en rien la longueur du temple, il respecte même l'ancien portail et se borne à modifier les parties supérieures de la façade. Les dispositions générales du projet correspondent à la description qui en est faite dans le mémoire accompagnant le plan présenté au Conseil, ainsi qu'aux idées exprimées par Billon dans ses rapports antérieurs de 1748 et 1749⁴. Nous savons en outre de source certaine que cet architecte coopéra à l'élaboration du projet n° 1 du 16 février; tout porte donc à croire qu'il en est bien l'auteur.

C'est également à lui que nous attribuons le projet n° II du 16 mars (Recueil I, n° 58). Ce plan exprime les mêmes tendances conservatrices que le précédent. Mais la façade proposée est plus grandiose, elle est ornée de colonnes, et répond bien à la description insérée dans le Registre du Conseil du 3 avril 1751. Pour tous ses soins, visites, rapports, plan, devis, Billon reçut en 1752

¹ *Genève, Arch. d'Etat*. Reg. Ch. des C., vol. 16, p. 84 (24 juin 1741).

² *Genève, Arch. du Vieux-Genève*. Saint-Pierre, Dossier AI, n° 17.

³ *Ibid.*, n° 14.

⁴ *Ibid.*, et n° 10.

la somme assez considérable de 500 livres (1750 florins)¹; la date et le montant de cette rémunération prouvent bien que Billon avait fait pour le Conseil d'autres travaux que les simples relevés de 1749, raison de plus pour lui attribuer la paternité des deux premiers projets présentés au Conseil.

Si l'on est obligé de faire des réserves sur les qualités de facture des dessins de Minot et de Billon, on doit admirer d'autant plus le soin et la précision avec lesquels a été exécutée une troisième série de pièces portant les n^{os} 6-10, 33-45, 65-63 et 65 du Recueil I. Les caractères communs à toutes ces pièces frappent le regard au premier coup d'œil. Les relevés sont parfaitement exacts dans tous leurs détails, le dessin est net, le trait fin. Les projets présentent les mêmes qualités et sont en outre conçus dans un esprit tout différent de celui des plans Billon. L'auteur est partisan des solutions radicales. Tous ces projets prévoient la suppression d'une partie de la première travée de l'église, et son remplacement par un portique. Nous croyons pouvoir attribuer tous ces dessins à Jean-Louis Bovet, que les pièces officielles qualifient modestement de maître maçon juré, mais auquel d'autres documents donnent le titre d'architecte. Moins connu que celui de Billon, le nom de Bovet n'était pas cependant absolument inconnu des historiens. Dans son *Histoire littéraire*, Senebier² parle d'un sieur Bovay qui étudia l'architecture à Rome et y leva le plan de l'église de Saint-Pierre; il publia aussi diverses estampes et termina sa carrière à Paris, où il dirigea l'exécution des bâtiments de l'école militaire d'après les plans de Gabriel. Comme Senebier raconte que la Bibliothèque de Genève possède des dessins de ce Bovay et que ces pièces sont mentionnées dans la donation faite par Jean-Louis à cette institution³, aucun doute n'est possible sur l'identité de ces deux per-

¹ *Genève, Arch. du Vieux Genève*. Saint-Pierre, Dossier B VII. État de la dépense pour le temple de Saint-Pierre, p. 3. — Dossier B I. Parcelles de la dépense de 1752 (29 août).

² *Histoire littéraire de Genève* (1786, in-8°, t. III), p. 321.

³ Au sujet de la donation de Jean-Louis Bovet, voyez : Registre des assemblées des directeurs de la Bibliothèque (Mss. de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève), vol. 2 (24 mai, 1766, 4 juin 1775)

sonnages. Jean-Louis Bovet n'était donc pas un simple entrepreneur de maçonnerie genevois. Sa bibliothèque — dont nous connaissons le contenu par un acte notarié — était très riche en ouvrages d'architecture, depuis les Palladio, les Vignole et les Du Cerceau jusqu'aux œuvres toutes modernes alors des Blondel, des Lepautre et des François Cuvilliers. Né à Genève en 1699 et mort dans la même ville en 1766, Bovet figure à plusieurs reprises dans les documents relatifs à la réédification de la façade de Saint-Pierre. Il signa avec ses collègues plusieurs rapports d'experts; il rédigea lui-même un mémoire sur l'état du temple¹. Nous savons aussi qu'il dessina six ou sept feuilles de relevés de l'église et qu'il présenta un projet de façade avec variante, le tout étant déjà en possession du Conseil en 1749². Ces relevés, qui sont pour nous de précieux documents relatifs à l'état de Saint-Pierre avant 1751, sont conservés et portent les n^{os} 6-10, 44 et 45 du Recueil I. L'élévation intérieure de la façade occidentale et la coupe indiquant les anciens systèmes de contreforts ne font que trop regretter l'absence d'un relevé de l'extérieur de la façade principale. Le projet de façade, accompagné de nombreux dessins complémentaires, se trouve aux n^{os} 33-45, 62-63 et 65 du même Recueil.

La collaboration de Bovet aux études de la Commission de Saint-Pierre ne s'arrêta pas en 1749. On sait qu'il reçut en 1753 une somme de 250 livres (850 florins) « pour ce qu'il a travaillé en plans et autres ouvrages d'architecture pour la fabrication de Saint-Pierre pendant l'année 1752³ ». Cette dernière date indique qu'il ne peut s'agir de projets de façades, puisque, dès septembre 1751, le Conseil était en rapports avec Alfieri. Ce

et: *Genève, Arch. d'État*. Minutes du notaire R. G. Prévost, vol. 1, p. 439 (31 mai 1775). C'est dans ce volume que se trouve le catalogue des livres légués par Bovet à la Bibliothèque publique de Genève.

¹ *Genève, Arch. du Vieux-Genève*. Saint-Pierre. Dossier A I, n^{os} 8, 9, 11, 12, 16 (31 août 1748 au 6 juillet 1749).

² *Genève, Arch. d'État*. Reg. Ch. des C., vol. 98, n^o 7.

³ *Genève, Arch. du Vieux-Genève*. Saint-Pierre. Dossier B VII. État de la dépense pour le temple de Saint-Pierre, p. 30 (19 février). — Dossier B II. Parcelles de la dépense de 1753 (13 février).

paiement doit se rapporter à des détails exécutés par Bovet pendant la première période des travaux, avant que le sieur Mouchon fût le dessinateur attitré de la Commission. On verra plus loin que ce personnage n'entra en fonctions qu'à partir de 1753. Avant cette date un autre dessinateur dut nécessairement faire les épures nécessaires à la construction commencée dès le printemps de 1752. Aucune pièce appartenant à cette catégorie ne se trouve dans les Recueils conservés aux Archives du Vieux Genève.

Le Recueil n° I contient par contre aux nos 59 et 60 un projet de façade, dont la facture et le rendu se rapprochent indubitablement de la manière de Bovet. On peut en tout cas identifier ce plan avec le projet n° III, qui avait été présenté au Conseil le 3 avril 1751 et qui, adopté définitivement le 11 août, aurait été mis à exécution, si le comte Alfieri n'avait pas passé à Genève à ce moment. La description de ce projet, telle qu'elle est contenue dans le Registre du Conseil, correspond exactement aux dispositions du plan n° 59 du Recueil n° I. Les dimensions mentionnées dans le mémoire sont exactement celles du plan. L'attribution de ce plan à Bovet soulève cependant de grandes difficultés. On sait bien que ce maître reçut encore en 1760 pour ses « anciennes vacations » la somme assez considérable de 1150 florins 10 s. 6 d.¹ et l'on doit reconnaître que, comparé à celui de la rétribution accordée à Billon (875 florins) pour avoir exécuté deux projets et un grand nombre de relevés, ce chiffre paraît excessif si Bovet n'est pas l'auteur du plan n° III. Quoiqu'il en soit un citoyen inconnu, qui a eu l'heureuse idée de nous conserver le récit d'un entretien à lui accordé par un membre du Deux-Cents, attribue ce troisième plan à un autre personnage qui, à notre connaissance, n'avait joué jusqu'ici aucun rôle dans les travaux préliminaires. « Dans le mois d'avril de cette année » — peut-on lire dans le « Précis d'une conversation »² tenue en juillet 1751, — « il [le Petit Conseil] avait fait divers plans pour la façade de ce temple... mais il fit faire particulièrement dans deux tableaux

¹ Genève, Arch. du Vieux-Genève. Saint-Pierre. Dossier B VII. État de la dépense pour le temple de Saint-Pierre, p. 68 (novembre).

² Papiers Ed. Mallet. Dossier A, n° 10 (Mss. de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève).

les élévations de celui qui avait été retenu par le P[etit] C[onseil] qui furent dessinés par le sieur Soubeyran, en faveur duquel le Conseil des Deux-Cents avait créé une école dans cette ville ». Le passage est fort clair. Le plan dont il s'agit est bien celui du 3 avril. La description qui en est faite correspond à l'état des planches 59 et 60 du Recueil I, lesquelles comprennent effectivement deux élévations d'un même plan. Ces dessins ont ceci de particulier qu'ils sont colorés d'un ton bleuâtre et qu'ils sont exécutés à une assez grande échelle. Ils pourraient donc bien être de la main d'un artiste qui n'avait pas encore travaillé pour le Conseil. Le graveur Soubeyran n'est point un inconnu. Né en 1709, il vint à Genève vers 1750 et fut chargé d'établir une école de dessin. Il passe pour s'être occupé également d'architecture et pour avoir fourni les plans de diverses constructions ¹. On pourrait donc très bien croire sur parole le citoyen inconnu. Il paraît cependant étrange que les comptes très complets de la construction ne mentionnent pas le nom de Soubeyran ; ce silence nous engage à rester sur la réserve et nous empêche d'attribuer d'une façon définitive le plan n° III à cet artiste.

Les deux dernières séries de pièces de quelque importance qui sont contenues dans les Recueils conservés aux Archives du Vieux-Genève ne méritent pas de retenir très longtemps notre attention. Il ne s'agit pour la plupart ni de relevés d'ensemble, ni de projets de reconstruction, mais de simples détails d'exécution. Un dessinateur nommé Pierre Mouchon, dont le nom revient fréquemment dans les comptes en 1753 et en 1754 ², c'est-à-dire à un moment où le projet Alfieri était adopté, avait été chargé de faire les dessins d'exécution du portique. Un certain nombre de pièces du Recueil II sont de sa main (n°s 49, 53, 54). Enfin le professeur Calandrini, qui fut du commencement à la

¹ Rigaud. *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève*. (Nouvelle édition, Genève, 1876, in-8°), p. 143.

² *Genève, Arch. du Vieux-Genève*. Saint-Pierre. Dossier B VII. État de la dépense pour le temple de Saint-Pierre, p. 33 et 42 (7 juillet, 8 décembre 1753; 19 janvier, 20 juillet 1754). — Dossier B II. Parcelles de 1753, n°s 15, 17, 19, 22, 26. — Dossier B IV. Parcelles de 1754, n° 3.

fin l'âme de l'entreprise, exécuta. semble-t-il, lui-même un certain nombre de croquis. Le plus intéressant est une esquisse de plan de portique, inspirée directement du Panthéon (Recueil II, n° 43) et qui doit être antérieure au rapport de 1749. Le vestibule, qui a conservé les seize colonnes de son modèle, est beaucoup plus spacieux que dans tous les autres projets. Les autres dessins sont des détails d'arcs, de profils, de piliers ; leur facture un peu timide dénote bien la main d'un amateur. Tous les plans sont simplement hachurés et sont accompagnés d'annotations qui sont sans aucun doute dues à la plume de Calandrini. (Recueil II, nos 2, 4, 5, 41, 42, 45-48, 51).

Si, laissant maintenant de côté tout ce qui concerne les relevés et les détails d'exécution, nous cherchons à retrouver la chronologie des principaux projets de reconstruction de la façade de Saint-Pierre et à en indiquer les auteurs, nous pouvons résumer notre étude de la façon suivante : On peut distinguer deux catégories principales de projets, ceux qui sont antérieurs à 1751 et ceux qui sont postérieurs à cette date. Dans la première catégorie nous placerions :

I. — Le projet Minot A sans façades inspiré de Saint-Gervais de Paris.

II. — Le projet Minot B. (Pl. X, 1).

III. — Le croquis de plan, avec 16 colonnes, attribué à Calandrini.

IV. — Le projet Bovet avec portique et clocheton (2 variantes). (Pl. XI, 1).

Tous ces plans devaient exister au moment où Calandrini et Cramer présentaient leur premier rapport.

Dans la deuxième catégorie rentrent les projets présentés successivement au Conseil de février à avril 1751, ainsi que les projets Alfieri.

VI. — 1^{er} projet de la Commission, du 16 février, attribué à Billon. (Pl. X, 2).

VII. — 2^{me} projet de la Commission, du 16 mars, attribué à Billon. (Pl. XII).

VIII. — 3^{me} projet de la Commission, du 3 avril, attribué à Soubeyran (?). (Pl. XIII).

IX. — 1^{er} projet Alfieri avec clocheton. (Pl. XIV).

X. — 2^{me} projet Alfieri avec coupole, soit dôme. (Pl. XI, 2).

On peut remarquer que dans les deux étapes des études préliminaires les deux systèmes de reconstruction sont représentés. Au début comme à la fin de cette longue période, l'idée du maintien de la longueur intégrale de l'édifice trouva des défenseurs, aussi bien dans les Conseils que parmi les architectes. Billon peut être considéré comme le représentant des idées conservatrices et Bovet comme le champion des solutions radicales qui finirent par prévaloir. Il est équitable de reconnaître que l'idée de substituer à l'ancienne façade et à la première travée de l'église un portique à colonnes et à fronton est antérieure à l'arrivée d'Alfieri à Genève.

Et maintenant il est temps de comparer la valeur respective de ces différents projets et de préciser les « petits changements » introduits par Alfieri. A vrai dire, en publiant les plus importants de ces dessins, nous rendons tout commentaire presque inutile. La supériorité des plans d'Alfieri saute aux yeux.

Sans aller, comme M. L. Harvey¹, jusqu'à déclarer que les autres projets sont l'œuvre de gens dont les études en architecture étaient nulles ou presque nulles, il faut convenir que les productions des artistes locaux ne donnent pas une très haute idée de l'architecture genevoise au XVIII^{me} siècle. Les projets Minot attestent une ignorance égale des lois de la composition et des procédés d'exécution. Le projet Billon I est simplement grotesque. L'effort tenté par son auteur pour enchâsser un portail du moyen âge dans une façade lourde et disproportionnée est excessivement malheureux. Le projet II, où Billon ne cherche plus même à rappeler les grandes lignes de l'ancienne façade, est un peu meilleur. Pris individuellement, chacun des étages de cette immense construction est assez bien proportionné. Il est d'ailleurs certain que l'architecte avait sous les yeux un modèle auquel il s'est tenu d'assez près. Les deux étages inférieurs sont la reproduction presque littérale des façades de Saint-Roch et de Saint-Thomas d'Aquin à Paris. Le fait que la première de ces façades venait d'être publiée dans l'*Architecture française* de H.-Fran-

¹ *Tribune de Genève*, 5 février 1903.

çois Blondel ¹ n'est peut-être pas étranger à cette analogie. Sur cette base, Billon a eu la malencontreuse idée d'échafauder deux étages supplémentaires, qui donnent au motif central une importance exagérée comparée à la faible dimension des ailes. La composition est de cette façon entièrement déséquilibrée, et l'effet qu'aurait pu produire « la décoration majestueuse » vantée par Lullin et Calandrini est totalement annihilé.

Le projet Bovet, bien que soigneusement dessiné, n'a guère plus de valeur que ceux de son compétiteur Billon. Dans le projet de 1749, l'effet du portique à huit « tant pilastres que colonnes », qui n'est pas trop mal proportionné, est entièrement compromis par le clocheton en forme de pendule de cheminée qui le surmonte. Deux conceptions totalement différentes sont ici superposées. Les lignes sévères du portique contrastent d'une façon presque risible avec les contours capricieux du clocheton. C'est une véritable cacophonie.

Le projet Soubeyran du 3 avril 1751 est la preuve manifeste des difficultés qu'avait à surmonter un artiste soucieux de satisfaire les diverses opinions en présence. Les uns demandaient le portique, les autres voulaient que l'on conservât quelque chose de l'ancienne façade, presque tout le monde réclamait le maintien d'un clocheton. Concilier toutes ces exigences et lier ce décor à la silhouette du toit de la nef du moyen âge, était une tâche bien difficile pour un architecte d'occasion. Le portique est certainement le meilleur morceau de l'ensemble. La répétition du motif du fronton supporté par de monstrueuses volutes est peu satisfaisante. Et les trois fenêtres de l'ancienne façade maintenues dans cet encadrement nouveau paraissent bien dépaysées. D'ailleurs toutes les parties de la façade sont mal liées. La composition est enfantine; on peut vraiment se féliciter que des circonstances imprévues aient empêché la réalisation de ce projet.

Les deux projets Alfieri, de facture absolument identique, sont cependant conçus dans un esprit bien différent. Dans le projet qui n'a pas été exécuté, l'architecte du roi de Sardaigne a cherché à remplir, du moins en partie, le programme que s'était assigné l'auteur du troisième projet d'avril 1751. Il a tenté d'asseoir le

¹ Vol. III, f^o 410.

clocheton sur le portique et de cacher ainsi derrière ce décor d'apparat les dispositions de la nef. Le portique reçoit, il est vrai, des proportions très réduites : sa largeur correspond à celle de la nef. Le motif des quatre colonnes soutenant le fronton se répète à l'étage supérieur, dont le couronnement assez burlesque frise le mauvais goût. Malgré ces défauts, le corps central est bien marqué et il n'écrase pourtant pas les ailes correspondant aux bas-côtés. Cette façade, dont le détail est un peu trop gracile, n'a certes pas la noblesse de tenue du projet qui a été exécuté. Bien qu'elle eût fait assez drôle de figure à côté des parties plus anciennes de l'édifice, elle aurait cependant remplacé avec avantage les productions des architectes locaux. Le projet qui rencontra l'approbation du Conseil est beaucoup plus simple, beaucoup moins original et beaucoup plus raisonnable. Dans le premier, aurait dit son neveu, Alfieri s'est éloigné du bon goût pour se conformer aux modernes. Dans le second il continue les traditions sévères de l'architecture classique.

Ce n'est point ici le lieu de décrire l'ordonnance de cette façade et d'en faire ressortir les qualités et les défauts. Il suffira de signaler les particularités qui la distinguent des projets antérieurs du même genre. Tout d'abord, Alfieri renonce délibérément au clocheton et le remplace par un dôme. Et cela est déjà un mérite. Car le fronton et la colonnade deviennent désormais le motif principal de la composition ; ils prennent ainsi toute leur valeur. Le dôme n'est plus qu'un élément très secondaire destiné à relier la façade au toit de la nef. L'effet produit par la façade est en outre considérablement amélioré du fait des proportions qui lui ont été données. En réduisant le nombre des colonnes, Alfieri a diminué la longueur apparente des lignes horizontales. Les parties en retrait à droite et à gauche ne jouent plus qu'un rôle secondaire. Le fronton a une silhouette plus ferme. Ces changements si minimes en apparence ont transformé des productions médiocres en une œuvre d'un très bon style. A proprement parler, Alfieri n'a pas conçu une façade vraiment originale, il a résolu un problème dont tous les éléments lui étaient donnés en appliquant tout simplement les règles de la bonne architecture traditionnelle.

Aux magistrats genevois et à leurs collaborateurs rendons

maintenant la part qui leur est due dans cette entreprise. Ils ont indiqué le programme à suivre, mais ils se sont révélés inaptes à l'exécuter. Sans le secours inespéré d'Alfieri, l'ancienne cathédrale de Genève eût été gratifiée d'une façade grotesque digne de figurer dans une collection de monuments d'architecture comique. L'étude et la comparaison des projets élaborés par les praticiens genevois ne laissent subsister aucun doute à cet égard.

Camille MARTIN.